

Commune de POULIGNEY-LUSANS

L'an deux mil DIX-HUIT, le vingt-six février, le conseil municipal de la commune de Pouligney-Lusans s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du vingt et un février 2018, sous la présidence de M. HERANNEY François, Maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mesdames Hélène ALBANESI et Marie MORVAN ; Messieurs Benjamin BARBIER, Jean-Marie BRAHIER, Didier EPAILLY, Thierry HENRY, François HERANNEY, Alain MAZOYER, Claude MESNIER, Christian VAUTHEROT.

Excusés : Mesdames Nathalie BARDAUX, Sonia BORNE et Patricia SIKORA ; Messieurs Philippe BONNOT et Yannick DEBOUCHE

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 15 janvier 2018
- Vote du compte de gestion 2017 pour le budget principal et les budgets annexes
- Vote du compte administratif 2017 pour le budget principal et les budgets annexes
- Affectation du résultat 2017 pour le budget principal et les budgets annexes
- Approbation du projet et plan d'investissement concernant l'isolation et le changement de menuiseries du bâtiment mairie de Lusans
- Subvention Syded pour chaufferie bois et panneaux photovoltaïques salle multi-activités
- Questions diverses :
 - ◆ Horaires secrétariat de mairie
 - ◆ Instruction des dossiers d'urbanisme non soumis à la TA
 - ◆ Commission scolaire CCDB
 - ◆ Affouage
 - ◆ Salle multi-activités – réunion publique
 - ◆ Date du prochain conseil municipal

Les membres présents du Conseil Municipal adoptent le compte-rendu de la séance du 15 janvier 2018 avec

10 voix pour
0 voix contre
0 abstention

Ouverture de séance

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Madame Hélène Albanesi est désigné secrétaire de séance.

2018-07 : Vote du compte de gestion 2017 pour le budget principal et les budgets annexes

Monsieur le Maire rappelle aux Elus la différence entre un compte de gestion et un compte administratif.

Le conseil municipal constate la concordance des comptes administratifs 2017 avec les comptes de gestion 2017 du Trésorier pour le budget principal et les budgets annexes.

Les comptes de gestion de l'année 2017 sont approuvés 10 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION.

2018-08 : Vote du compte administratif 2017 - Budget PRINCIPAL

Sous la présidence de Monsieur Claude MESNIER, 1^{er} adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le conseil municipal examine le compte administratif communal 2017 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

| | |
|-----------------------------------|-----------------------|
| Dépenses | 313 607.99 € |
| Recettes | 539 815.80 € |
| Excédent de Fonctionnement | + 226 207.81 € |

Investissement

| | |
|---------------------------------|------------------------------|
| Dépenses | 430 356.72 € |
| Recettes | 334 517.48 € |
| Déficit d'investissement | - 95 839.24 € |
| Restes à réaliser | 92 931.28 € |
| Besoin de financement | 2 907.96 € |
| Résultat global | <u>+ 223 299.85 €</u> |

Hors de la présence de François HERANNEY, Maire, le conseil municipal approuve avec 9 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION, le compte administratif communal 2017.

2018-09 : Vote du compte administratif 2017 – Budget EAU

Sous la présidence de Monsieur Claude MESNIER, 1^{er} adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le conseil municipal examine le compte administratif du service EAU 2017 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

| | |
|-----------------------------------|----------------------|
| Dépenses | 23 056.73 € |
| Recettes | 58 299.81 € |
| Excédent de Fonctionnement | + 35 243.08 € |

Investissement

| | |
|----------------------------------|-----------------------------|
| Dépenses | 11 110.13 € |
| Recettes | 30 804.21 € |
| Excédent d'investissement | + 19 694.08 € |
| Restes à réaliser | - 31 513.00 € |
| Besoin de financement | 11 818.92 € |
| Résultat global | <u>+ 23 424.16 €</u> |

Hors de la présence de François HERANNEY, Maire, le conseil municipal approuve avec 9 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION, le compte administratif du service EAU 2017.

2018-10 : Vote du compte administratif 2017 – Budget ASSAINISSEMENT

Sous la présidence de Monsieur Claude MESNIER, 1^{er} adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le conseil municipal examine le compte administratif du service ASSAINISSEMENT 2017 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

| | |
|-----------------------------------|----------------------|
| Dépenses | 34 842.14 € |
| Recettes | 99 366.26 € |
| Excédent de Fonctionnement | + 64 524.12 € |

Investissement

| | |
|----------------------------------|------------------------------|
| Dépenses | 48 477.99 € |
| Recettes | 159 460.74 € |
| Excédent d'investissement | + 110 982.75 € |
| Restes à réaliser | 0 € |
| Résultat global | <u>+ 175 506.87 €</u> |

Hors de la présence de François HERANNEY, Maire, le conseil municipal approuve avec 9 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION, le compte administratif du service ASSAINISSEMENT 2017.

2018-11 : Vote du compte administratif 2017 – Budget FORET

Sous la présidence de Monsieur Claude MESNIER, 1^{er} adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le conseil municipal examine le compte administratif du service FORET 2017 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

| | |
|-----------------------------------|----------------------|
| Dépenses | 79 293.86 € |
| Recettes | 126 457.21 € |
| Excédent de Fonctionnement | + 47 163.35 € |

Investissement

| | |
|---------------------------------|-----------------------------|
| Dépenses | 79 723.80 € |
| Recettes | 65 850.70 € |
| Déficit d'investissement | - 13 873.10 € |
| Restes à réaliser | - 976.50 € |
| Besoin de financement | 14 849.60 € |
| Résultat global | <u>+ 32 313.75 €</u> |

Hors de la présence de François HERANNEY, Maire, le conseil municipal approuve avec 9 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION, le compte administratif du service FORET 2017.

2018-12 : Affectation du résultat 2017 - Budget PRINCIPAL

Après le vote du compte administratif 2017, Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat du budget PRINCIPAL.

Le conseil municipal délibère et décide, 10 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, d'affecter les résultats du compte administratif 2017 de la manière suivante :

Afin de couvrir le besoin de financement, l'excédent de fonctionnement est affecté en recettes d'investissement au compte **1068 pour 2 907.96 €**. Le solde de l'excédent de fonctionnement est reporté au **002 pour 223 299.85 €**, le déficit d'investissement de **95 839.24 €** est reporté en dépenses d'investissement au compte **001**.

2018-13 : Affectation du résultat 2017 - Budget EAU

Après le vote du compte administratif 2017, Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat du budget EAU.

Le conseil municipal délibère et décide, 10 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION d'affecter les résultats du compte administratif 2017 de la manière suivante :

Afin de couvrir le besoin de financement, l'excédent de fonctionnement est affecté en recettes d'investissement au compte **1068 pour 11 818.92 €**. Le solde de l'excédent de fonctionnement est reporté au **002 pour 23 424.16 €**, l'excédent d'investissement de **19 694.08 €** est reporté en recettes d'investissement au compte **001**.

2018-14 : Affectation du résultat 2017 - Budget ASSAINISSEMENT

Après le vote du compte administratif 2017, Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat du budget ASSAINISSEMENT.

Le conseil municipal délibère et décide, 10 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, d'affecter les résultats du compte administratif 2017 de la manière suivante :

L'excédent de fonctionnement est reporté au **002 pour 64 524.12 €**, l'excédent d'investissement de **110 982.75** est reporté en recettes d'investissement au compte **001**.

2018-15 : Affectation du résultat 2017 - Budget FORET

Après le vote du compte administratif 2017, Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat du budget FORET.

Le conseil municipal délibère et décide, 10 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, d'affecter les résultats du compte administratif 2017 de la manière suivante :

Afin de couvrir le besoin de financement, l'excédent de fonctionnement est affecté en recettes d'investissement au compte **1068 pour 14 849.60 €**. Le solde de l'excédent de fonctionnement est reporté au **002 pour 32 313.75 €**, le déficit d'investissement de **13 873.10 €** est reporté en dépenses d'investissement au compte **001**.

2018-16 : Projet et plan de financement concernant l'isolation et le changement de menuiseries du bâtiment mairie de Lusans

Pour faire suite au compte-rendu de l'audit énergétique sur les bâtiments publics de la commune par la société Be Optim'Hom, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le bâtiment de la mairie de Lusans nécessite le renouvellement de l'isolation ainsi que le changement des menuiseries extérieures.

Le montant des travaux estimé par la société Be Optim'Hom s'élève à 65 200 € HT. Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à se prononcer sur ce projet d'investissement ainsi que sur le plan de financement qui se présente ainsi :

| | | | |
|-----------------|--|------|----------|
| Etat | Dotation de Soutien à l'Investissement Local | 50 % | 32 600 € |
| Autofinancement | Dont Certificat d'Economie d'Energie | 50 % | 32 600 € |

| | | | |
|---------------------|--|-------|----------|
| Coût de l'opération | | 100 % | 65 200 € |
|---------------------|--|-------|----------|

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, les membres présents du Conseil Municipal décident avec

10 Voix pour

0 Voix contre

0 Abstention

- ✓ D'approuver le projet d'investissement pour l'isolation et le changement des menuiseries du bâtiment mairie de Lusans.
- ✓ D'accepter le plan de financement présenté.

2018-17 : Subvention Syded pour chaufferie bois salle multi-activités

Le fond de transition énergétique du Syded est destiné à soutenir les projets d'investissements contribuant à l'effort de transition énergétique, c'est pourquoi la commune va déposer un formulaire de demande d'aides pour l'installation d'une chaufferie bois dans la salle multi-activités.

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à se prononcer sur ces travaux et le plan de financement qui se présente ainsi :

| | | |
|---|--|--|
| Coût de l'opération HT Dont lot 11 : chauffage | | 1 148 711 € 203 000 € |
| Aides sollicitées | Syded Ademe Région Département Europe Feder Etat (detr et contrat ruralité) | 30 000 € 60 000 € 126 000 € 96 000 € 60 000 € 390 000 € |
| Autofinancement | Emprunt | 386 711 € |

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, les membres présents du Conseil Municipal décident avec

10 Voix pour

0 Voix contre

0 Abstention

- ✓ D'approuver les travaux d'investissement de la salle multi-activités et de ses équipements dont l'installation d'une chaufferie bois et réseaux de chaleur.
- ✓ De solliciter le soutien et la participation financière du Syded.
- ✓ De valider le tableau de financement présenté.

2018-18 : Subvention Syded pour panneaux photovoltaïques salle multi-activités

Le fond de transition énergétique du Syded est destiné à soutenir les projets d'investissements contribuant à l'effort de transition énergétique, c'est pourquoi la commune va déposer un formulaire de demande d'aides pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture dans la salle multi-activités.

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à se prononcer sur ces travaux et le plan de financement qui se présente ainsi :

| | | |
|---|--|-------------------------|
| Coût de l'opération HT Dont lot 14 : production photovoltaïque | | 1 148 711 € 45 000 € |
|---|--|-------------------------|

| | | |
|-------------------|---------------------------------|-----------|
| Aides sollicitées | Syded | 30 000 € |
| | Ademe | 60 000 € |
| | Région | 126 000 € |
| | Département | 96 000 € |
| | Europe Feder | 60 000 € |
| | Etat (detr et contrat ruralité) | 390 000 € |
| Autofinancement | Emprunt | 386 711 € |

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, les membres présents du Conseil Municipal décident avec

10 Voix pour

0 Voix contre

0 Abstention

- ✓ D'approuver les travaux d'investissement de la salle multi-activités et de ses équipements dont l'installation de panneaux photovoltaïques intégrés à la toiture.
- ✓ De solliciter le soutien et la participation financière du Syded
- ✓ De valider le tableau de financement présenté.

Questions diverses

Horaires secrétariat de mairie

Les horaires de présence des secrétaires ont été modifiés en accord avec les secrétaires et la mairie. Les permanences d'ouverture au public restent inchangées.

Dossiers d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2018, tous les dossiers d'urbanisme sont traités par le service ADS de la communauté de communes du Doubs Baumois.

Le coût de ces instructions représente une dépense pour la commune d'environ 6 000 € par an.

Il est précisé, pour répondre à une question, que la convention signée avec la CCDB concerne l'ensemble des documents y compris ceux qui ne sont pas soumis à la taxe d'aménagement.

Commission scolaire

Des réunions sont organisées afin de réfléchir sur l'offre scolaire de notre secteur.

L'objectif est de pouvoir conserver 3 sites : Roulans, St Hilaire et Pouligney-Lusans ; En effet, les écoles de Pouligney-Lusans, St-Hilaire et Roulans vont rapidement se retrouver en difficulté au vue des effectifs prévisionnels.

L'idée avancée est de créer un Regroupement Pédagogique Intercommunal entre St-Hilaire et Pouligney-Lusans et faire une redistribution des différents enfants des villages dans les 3 écoles, notamment les enfants de Laissey qui seront accueillis par l'école de Roulans.

Plusieurs pistes sont à l'étude afin de ne pas créer de déséquilibre entre les différentes écoles et tenir compte du problème du périscolaire et également des transports.

Ces réflexions seront présentées à la CCDB ainsi qu'à l'inspection pour validation.

Affouage

Un premier tirage a déjà eu lieu, il sera suivi par 2 autres tirages pour cette année afin de traiter une partie des bois déracinés par la tempête de janvier.

L'affouage de cette année représente 20 à 25 stères par portion uniquement en branchage, il n'y aura pas de futaies.

Réunion publique pour la construction de la salle multi-activités

Une réunion publique aura lieu le 17 mars à 10h00 à la salle des associations afin de présenter le projet de construction de la salle multi-activités à la population, les plans, le planning, le financement ainsi que l'aménagement intérieur.

Des invitations seront distribuées dans les boîtes aux lettres de chaque foyer la semaine précédente.

Prochaine réunion du Conseil Municipal

La commission budget se tiendra le 26 mars à 20h00 et la prochaine séance du Conseil Municipal pour le vote des budgets, le 9 avril à 20h30.

RÉCAPITULATIF :

Délibérations :

| |
|---|
| 2018-07 : Vote du compte de gestion 2017 pour le budget principal et les budgets annexes |
| 2018-08 : Vote du compte administratif 2017 - Budget PRINCIPAL |
| 2018-09 : Vote du compte administratif 2017 – Budget EAU |
| 2018-10 : Vote du compte administratif 2017 – Budget ASSAINISSEMENT |
| 2018-11 : Vote du compte administratif 2017 – Budget FORET |
| 2018-12 : Affectation du résultat 2017 - Budget PRINCIPAL |
| 2018-13 : Affectation du résultat 2017 - Budget EAU |
| 2018-14 : Affectation du résultat 2017 - Budget ASSAINISSEMENT |
| 2018-15 : Affectation du résultat 2017 - Budget FORET |
| 2018-16 : Projet et plan de financement concernant l'isolation et le changement de menuiseries du bâtiment mairie de Lusans |
| 2018-17 : Subvention Syded pour chaufferie bois salle multi-activités |
| 2018-18 : Subvention Syded pour panneaux photovoltaïques salle multi-activités |

Sujets abordés :

| |
|---|
| ba : Horaires secrétariat de mairie |
| bb : Instruction des dossiers d'urbanisme |
| bc : Commission scolaire CCDB |
| bd : Affouage |
| be : Salle multi-activités réunion publique |
| bf : Date prochaine réunion de conseil |